



Tableau minis-stages

publié le 04/12/2017

En 3ème, les élèves qui le souhaitent peuvent effectuer une journée d'observation dans un lycée afin d'avoir une meilleure visibilité de leur choix d'orientation. Voici le tableau des mini-stages proposés par les lycées, il sera régulièrement réactualisé.

Attention, les déplacements sont assurés par les parents, une convention doit être signée et il faut prévoir le prix du repas à la cantine.

Pour obtenir un mini-stage, les élèves doivent en faire la demande auprès de leur professeur principal.

Document joint



mini_stages_2017 (Word de 13.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.